

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Comme suite à la résolution 2010-06-312 adoptée lors de la séance ordinaire du 15 juin 2010, une partie du lot 1728-3 du cadastre de la paroisse de Sainte-Cécile, circonscription foncière de Beauharnois, d'une superficie approximative de 33 793 mètres carrés, lot situé boulevard des Érables dans le parc industriel et portuaire Perron, a été vendu à la compagnie Gestion Valtech inc. pour la somme d'environ 109 127 \$, taxes en sus.

Comme suite à la résolution 2011-11-515 adoptée lors de la séance ordinaire du 15 novembre 2011, les lots 4 573 073 et 4 574 406 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, d'une superficie respective approximative de 1 457,0 et 219,2 mètres carrés, lots situés dans le secteur de la rue Notre-Dame, ont été vendus à la compagnie SDLP Valleyfield Limited pour la somme d'environ 64 052,85 \$, taxes en sus.

Comme suite à la résolution 2011-12-586 adoptée lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2011, l'immeuble situé au 1155, boulevard Mgr-Langlois, sis sur les lots 3 595 017 et 3 595 018 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, a été vendu à M. Roland Czech pour la somme de 399 000 \$, taxes en sus.

Comme suite à la résolution 2011-12-587 adoptée lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2011, le lot 4 574 438 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, d'une superficie de 4220 mètres carrés, lot situé à l'intersection de la rue Alexandre et du boulevard Mgr-Langlois, a été vendu à la compagnie 9242-2591 Québec inc., avec des interventions de la compagnie 9253-3314 Québec inc. et de M. Roland Czech, pour la somme de 454 240,80 \$, taxes en sus.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 19 janvier 2012.

Alain Gagnon, MAP,OMA
Greffier